

Trophée Seniors

Golf de Laval et de la Mayenne

Vendredi 21 et Samedi 22 Mai 2021



Trophée Seniors

Homme + 50 ans index 15.4 maxi Dames + 50 ans index 18.4 maxi

Ce trophée senior compte pour l'attribution de points permettant de décerner les titres de champions de ligue seniors et vétérans messieurs et dames, à l'issue de la saison après le trophée seniors de la Ligue des 15 et 16 octobre.

GOLF DE LAVAL ET DE LA MAYENNE

La Chabossière

53810 Changé

Tél. 02 43 53 16 03 Site: www.golfdelaval.fr

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1° FORMULE

Trophée : 36 trous en Stroke play, 18 Trous par jour

Critérium : 36 trous en Stableford, 18 Trous par jour

Jedi 20 mai : Journée de reconnaissance du parcours (réservation des départs au 02.43.53.16.03)

Vendredi 21 mai : Premier tour

Samedi 22 mai: Second tour

2° SERIES

Trophée seniors

Messieurs, 1 Série, Index maxi 15.4 Repère jaunes

Dames, 1 Série, Index maxi 18.4 Repère rouges

Critérium seniors

Messieurs, 1 Série, Index 15.5 à 25.4 Repère jaunes

Dames, 1 Série, Index 18.5 à 28.4 Repère rouges

3° CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Etre licencié à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue.

- Etre titulaire d'un certificat médical en 2019 ou 2020 de non contre indication à la pratique du golf en compétition, ou attester d'avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

- Avoir 50 ans ou plus la veille du premier tour de l'épreuve.

- Répondre aux exigences des Règles du Statut Amateur
- Avoir acquitté son badge fédéral et être à jour de ses droits d'engagements à tous les Grands Prix / Trophée antérieurs

- Remplir tous les critères sportifs d'inscription

4° PRIORITES

- Retenus par ordre du Mérite National Senior
- puis retenus par ordre des index à la date de clôture
- les places restantes sont attribuées par ordre d'arrivée des inscriptions

5° INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au golf de Laval au plus tard le vendredi 14 mai 2021, accompagné du droit d'engagement.

Tout joueur déclarant forfait après la date de clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

La consultation de la liste des inscrits sera disponible sur le site du Golf à partir du mardi 11 mai 2021 (120 participants maximum).

La liste des joueuses et joueurs retenus sera publiée le lundi 17 mai 2021.

6° DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs s'acquitteront :

- 20€ pour les abonnés du golf de Laval

- 80 € pour les non abonnés du golf de Laval

Ces tarifs comprennent les green-fees du parcours de reconnaissance du mercredi et des deux jours de compétition, ainsi que les droits de jeu.

7° DEPARTS

La consultation des horaires du 1^{er} tour pourra se faire à partir du mardi 18 mai 2021 à 18 h sur le site de la FFGolf, sur le portail licencié, menu « mes départ » :

www.ffgolf.org

ou sur le site du golf de Laval :

www.golfdelaval.fr

Le 1^{er} tour se jouera dans l'ordre croissant des index (Trophée puis Critérium).

Le 2nd tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour (Trophée puis Critérium). Le trophée est prioritaire en cas d'intempéries et/ou de circonstances exceptionnelles

8° PRIX

Trophée : 3 prix brut hommes et femmes et 1 Prix Brut pour le 1er Vétérans

Critérium : 1 prix brut hommes et femmes.

Ce Trophée compte pour l'attribution de points permettant de décerner les titres de champions de Ligue seniors, et vétérans messieurs et dames, à l'issue de la saison après la dernière épreuve début novembre.

9° DEPARTAGE

En cas d'ex-aequo pour la 1^{ère} place du Trophée, play-off au trou par trou. En cas d'impossibilité, départage selon le Classement Logiciel RMS.

10° REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le samedi 22 mai 2021, aussitôt après l'arrivée du dernier groupe.

11° COMITE DE L'EPREUVE

Le Directeur du Golf.

Le Président de la Commission Sportive.

Un membre de la Commission Sportive

12° VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes pour les joueurs n'est pas autorisée.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Date de naissance

N° de licence

Club de licence

Index

Adresse

.....

Tél.

Mail@.....

Ci-joint un chèque de :

20 € Pour les abonnés du golf de Laval

80 € Pour les non abonnés du golf de Laval

ATTENTION, depuis 2015 :

Pour participer aux Trophée sénior (hors critérium), un droit de jeu fédéral annuel de 35 € doit avoir été acquitté (réglable en ligne sur le site de la FFG ou auprès de votre club).

Fait à

Le Signature

Merci de renvoyer ce bulletin-réponse obligatoirement accompagné du règlement des droit d'engagement par chèque à l'ordre de **AS golf de Laval** au plus tard le 14 mai 2021 au Golf de Laval